Ville d'ECHTERNACH

DEMANDE D'EMPLOI
POUR UN POSTE DE SALARIÉ Á TÂCHE MANUELLE QUALIFIÉ (M/F),
détenteur d'un DAP (ancien CATP) de serrurier-entrepreneur de constructions métalliques ou installateur chauffage-sanitaire

Noms / Prénoms:	

Photo
(obligatoire)

Adresse :	
Rue et numéro :	
Localité et code postal :	

N° Matricule :	
Nationalité :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
N° de téléphone :	
N° du portable :	

Etat civil :	
☐ Célibataire	☐ Divorcé (e)
☐ Marié (e)	☐ Pacsé (e)
☐ Veuf / veuve	Nombre d'enfants à charge ____

Permis de conduire (valide) :
Catégorie (s) A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ ____ ☐ _____ ☐

Études (à spécifier) :	
Études primaires :	
Études post-primaires :	
Certificat(s) obtenue(s) :	
Branche(s) :	

CATP/DAP		Brevet de maîtrise :	
CCM / CCP :		Autre :	

Connaissances linguistiques :				
	Lecture	Écriture	Expression	Compréhension
Luxembourgeois				
Français				
Allemand				
Anglais				

Autres langues :

1 = élémentaire ; 2 = suffisant ; 3 = avancé

Employeur actuel :	du au
Descriptif des tâches :	

Employeurs antérieurs :	du au
(prière de respecter l'ordre chronologique)	du au
	du au
	du au
	du au

Conditions de travail :		
Avez-vous des restrictions pour exercer certaines tâches et activités ?	OUI ☐	NON ☐
Bénéficiez-vous du statut de travailleur handicapé ?	OUI ☐	NON ☐

Citez ces activités et les contraintes respectives :

Les candidats sont invités à adresser leur demande par voie postale au **collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Echternach, boite postale 22, L-6401 Echternach**, pour **le 23 avril 2021 au plus tard.** Les candidatures incomplètes ou remises après le délai ne seront pas prises en considération.
Les intéressé(e)s doivent utiliser le formulaire pré-imprimé disponible sur le site Internet.

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord d'utiliser ses données personnelles dans le cadre de la procédure de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Joël Schmalen, chef du Service Technique, tél 729222-47 et Monsieur Schmalen Jean, chef du service adjoint, tél. 72 92 22 -56 .

Pièces à joindre→ **voir aide mémoire**

Fait à (localité), le (date) :	_____, le _____
Signature du demandeur d'emploi :	

Administration Communale | Hôtel de Ville | 2, Place du Marché | L-6460 Echternach

Adresse postale:
B.P. 22 | L-6401 Echternach

Tél. : +352 72 92 22 - 1
Fax : +352 72 92 22 - 51

www.echternach.lu

Aide-Mémoire
des conditions d'admission détaillées

L'administration communale de la Ville d'Echternach se propose d'engager un salarié à tâche manuelle qualifié (m/f), à plein temps, sous contrat à durée indéterminée, avec une période d'essai de 3 mois, dans le groupe de salaire E.

Entrée en service : de suite ou à convenir d'un commun accord.

a) Conditions d'admissibilité:

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- étant détenteur d'un DAP (ancien CATP) dans le métier de serrurier- entrepreneur de constructions métalliques ou installateur chauffage-sanitaire ou d'un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le Ministre de l'Éducation Nationale ;
- faisant preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- savant travailler de façon autonome ainsi qu'en équipe.
- La possession d'un permis de conduire B est obligatoire, le permis de conduire C ou CE serait un avantage.
- La connaissance des règles d'alimentation d'eau potable (traitements des eaux, « Regelwerk DVWG ») serait considérée comme un atout.
- Un brevet de maîtrise peut constituer un avantage.
- Une préférence pourra être donnée aux candidats pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle de minimum 5 ans dans le domaine des travaux énumérés ci-dessous.

b) Missions et tâches :

- pose, entretien, réparation et renouvellement du réseau public d'alimentation en eau potable et des installations similaires des bâtiments communaux ;
- contrôle et entretien des réservoirs d'eau, surveillance de la pression et de la détection de fuites ;
- gérance des installations de distribution des eaux et de tous les autres équipements d'aliment en eau ;
- pose, entretien et réparation des réseau public d'évacuation des eaux usées, stations de pompages, regards et des installations similaires des bâtiments communaux ;
- traitements des eaux (désinfection, filtrage) ;
- installation des compteurs d'eau ;
- travaux installations sanitaires ;
- travaux de serrurerie.

La tâche comprend également la prestation de permanences.

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service. En outre, le salarié peut être chargé de tous autres travaux incombant à l'équipe du personnel salarié à tâche manuelle de la Ville d'Echternach y compris, en cas de nécessité, la conduite de camions et d'engins de travail.

L'ouvrier sera occasionnellement appelé à travailler en dehors des heures normales de travail y compris le week-end (p.ex. manifestations, fuites).

Le collège échevinal a la faculté de l'affecter à tout autre service de la Ville d'Echternach selon les besoins de l'administration.

De plus amples renseignements concernant les tâches peuvent être demandés auprès de Monsieur Schmalen Joel, chef du service tel : 72 92 22 -47 et Monsieur Schmalen Jean, chef du service adjoint, tél. 72 92 22 -56 .

c) Pièce à joindre à la candidature :

- la demande d'emploi (formulaire de l'administration communale) avec une photo d'identité récente ;
- extrait récent de l'acte de naissance(< 2 mois) ;
- copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- extrait récent du casier judiciaire (bulletin 3) (<2 mois) ;
- copie de la carte de la sécurité sociale ;
- une copie du permis de conduire valable ;
- une copie des diplômes et certificats d'études ;
- le cas échéant copies des formations continues suivies.

d) Modalités de recrutement et rémunération:

- Le recrutement se fait sur base des dossiers de candidatures, d'entretiens, et le cas échéant suivant d'autres démarches éventuelles à définir.
- Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical d'embauche auprès du médecin de travail compétent. Le constat d'une inaptitude physique par le médecin du travail, même après l'entrée en service du/ de la candidat(e), annulera le contrat de travail.
- La durée de travail du salarié est fixée en principe à 40 heures hebdomadaires, mais le salarié s'engagera à prester des heures les samedis, dimanches et jours fériés, et en dehors des plages régulières.
- Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) dans le régime du salarié à tâche manuelle qualifié moyennant contrat de travail à durée indéterminée avec une période d'essai de 3 mois.
- Les modalités de rémunération sont réglées par la convention collective des salariés à tâche manuelle de l'administration communale de la Ville d'Echternach du 22 décembre 2017.

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser **au plus tard pour le 23 avril 2021**, au

Collège des bourgmestre et échevins
B.P. 22
L-6401 Echternach.

Les dossiers de candidature incomplets ou remis après ce délai ne seront pas pris en considération.